



Président du Copil Rivière du Roubion



L'année 2020 bien que particulièrement atypique a vu se poursuivre les actions relatives au site Natura 2000 Rivière du Roubion.

Le programme d'actions de l'année en cours est habituellement présenté en Comité de Pilotage avec l'ensemble des communes du site. Cette étape ne pouvant se faire cette année, vous trouverez au travers de cette lettre d'info les actions qui ont été menées.

En espérant pouvoir se réunir prochainement courant début 2021, je vous souhaite une bonne lecture.

Jacques Chabert
Président du Copil
adjoint à La Laupie



LUTTE CONTRE LES Espèces Exotiques Envahissantes

En 2019, le SMBRJ a réalisé un état des lieux des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) présentes sur son territoire. De nombreuses espèces ont été inventoriées lors de ce diagnostic. En 2020, le syndicat a décliné les premières opérations de lutte contre ces EEE afin de limiter leur prolifération.

Des opérations ont eu lieu début juillet au sein du site Natura 2000 à la Bégude-de-Mazenc et à Charols pour limiter la prolifération de la Renouée du Japon et de l'Erable Négundo.

Sur la commune de Bonlieu-sur-Roubion, les équipes sont intervenues sur le Platane et l'Arbre à Papillon en septembre.



Arrachage de la Jussie



Arrachage de la Jussie



Annelage des troncs

En octobre, des opérations d'annelage et d'arrachage ont été réalisées sur Charols et Saint-Gervais-sur-Roubion pour lutter contre l'Aulne à feuille de cœur, le Platane et l'Erable Négundo.



RENCONTRES DES NOUVELLES MUNICIPALITES

Suite aux élections, le SMBRJ est venu présenter le site Rivière du Roubion aux nouvelles équipes municipales de Cléon d'Andran et de Bonlieu-sur-Roubion.

N'hésitez pas à
contacter le syndicat
pour organiser une
rencontre en 2021 !

Le SMBRJ a récemment finalisé son site Internet (www.smbrij.fr) et a inclus un onglet spécifique **aux sites** Natura 2000 de son territoire. Le site **Rivière du Roubion** est largement décrit et les documents spécifiques sont disponibles en téléchargement.

Vous retrouverez également une description succincte des sites de **Baume Sourde** et de la **Forêt de Saou et Crêtes de la Tour** animés par la Communauté de Communes du Val de Drôme.



i ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION DES HABITATS NATURELS ROUBION JABRON ET AFFLUENTS

Depuis la fin de l'année 2019, la Direction Départementale des Territoires de la Drôme a travaillé sur un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels de manière à définir le périmètre le plus pertinent permettant d'intégrer au mieux ces forêts alluviales. Ce projet d'arrêté a été mis en consultation du public courant du mois de novembre 2020.

Plus d'information sur le [site de la DDT26](#).

L'intérêt de cet outil n'est pas de « mettre sous cloche » mais à l'inverse de permettre ce qu'il se fait déjà en termes d'usages (chasse, pêche, cueillette, bois de chauffage,...) tout en limitant ce qui détériore le milieu comme des coupes de bois d'ampleur.

En fonction des suites qui seront données à ce projet d'arrêté par le Préfet, des rencontres avec les communes pourront être organisées.

PLAQUETTE NATURA 2000 RIVIÈRE DU ROUBION

Le site N2000 Rivière du Roubion est enfin doté d'une plaquette de présentation. Elle décrit rapidement l'outil Natura 2000 en France et dans la Drôme, les différents milieux d'intérêts du site à l'origine de son classement ainsi que les retours d'expériences d'intervenants présents depuis le début du classement du site.

La plaquette sera prochainement déposée dans les mairies du site N2000 et est disponible sur le site Internet du SMBRJ (onglet Ressource)



Broyage des ligneux

MAINTIEN DE L'OUVERTURE DES PRAIRIES SÈCHES À ORCHIDÉES



Chaque année le SMBRJ intervient une journée sur les prairies sèches afin de maintenir le milieu ouvert. L'opération consiste en un broyage des repousses de ligneux qui colonisent les parcelles. Pour information, Nicolas Pic technicien au syndicat, est en cours de re-conventionnement avec les propriétaires de ces parcelles.

Pour nous contacter:

Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron
Chemin de Bec de Jus - 26450 Cléon d'Andran

Tél. : 04 75 90 26 36
Courriel: contact@smbrij.fr
www.smbrij.fr

Directeur de la publication : Jacques Chabert
Rédaction : Gérémine Girard, Damien Chantreau

Crédits photos : SMBRJ